

***Modification des installations de stockage des déchets radioactifs
et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2***

1. Présentez-vous!

- Citoyen
- Groupe de citoyens
- Municipalité locale ou municipalité régionale de comté (MRC)
- Organisme
- Entreprise
- Autre, précisez _____

La Société de développement commercial (SDC Centre-ville) est une corporation sans but lucratif, regroupant les gens d'affaires (entreprises de services, de produits et de divertissement) opérant dans le district commercial du centre-ville de Trois-Rivières.

La SDC Centre-ville de Trois-Rivières a pour mission de promouvoir le développement et la vitalité économique de son territoire.

La SDC Centre-ville c'est :

- Plus de 400 membres qui occupent une place d'affaires;
- Un milieu économique opéré par et pour les membres;
- Un organisme mandaté pour promouvoir les intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales, municipales et autres partenaires;
- Une plaque tournante pour le développement des affaires au centre-ville.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

La centrale nucléaire de Gentilly-2 emploie présentement 684 employés permanents et 106 employés temporaires, en plus, des services utilisés chez des fournisseurs locaux. Il est sans contredit que la centrale nucléaire de Gentilly-2 est un employeur majeur pour la région de la Mauricie. En plus, 70% des employés de la centrale habitent à Trois-Rivières. La masse salariale représentant près de 70M, fait en sorte que les employés de la centrale sont des consommateurs potentiels ayant un pouvoir d'achat non négligeable pour les places d'affaires que nous représentons.

L'impact de la fermeture éventuelle de la centrale nuira au développement économique du centre-ville et à sa prospérité par l'absence de cette clientèle mais aussi par la perte de revenus pour des fournisseurs de la centrale qui ont pignon sur rue au centre-ville de Trois-Rivières.

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi?

La réfection de la Centrale nucléaire de Gentilly-2 aura des retombées économiques de l'ordre de 1.2 milliard sur une période de 18 mois. La Mauricie a besoin de projets de cette envergure. Plusieurs grandes entreprises ont fermé leurs portes au cours des dernières décennies contribuant ainsi à affaiblir considérablement le tissu social de notre région. Notre région n'a pas les moyens financiers de perdre cet employeur et a doublement besoin d'un projet de ce type pour donner de l'emploi à une masse considérable de travailleurs de chez nous.

De plus, Gentilly-2 est l'une des premières centrales au monde, nous octroyant ainsi un statut de chef de file en la matière. Gentilly-2 possède un savoir-faire qui a été exporté ailleurs dans le monde et des gens de l'étranger sont venus pour recevoir de la formation ici même dans notre région. Donc, la Centrale nucléaire de Gentilly-2 a un rayonnement mondial et il est impératif que la Mauricie soit reconnue ailleurs pour sa technologie en matière d'énergie nucléaire.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

La SDC ne dispose pas des compétences pour commenter tout l'aspect «impacts environnementaux» du projet de réfection, elle présume que des gens responsables se sont penchés sur cette question et qu'il existe une vision globale de la place qu'occupera le nucléaire dans le développement des sociétés.

Il est évident que dans une région économiquement faible comme la Mauricie, le projet de réfection proposé par Gentilly-2 demeure l'avenue la plus souhaitable compte tenu qu'il n'y aura aucune perte d'emploi provoquée par une fermeture et que de plus, plusieurs nouveaux emplois seront créés par ce projet de réfection.

5. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

La Centrale emploie des gens scolarisés et certains avec un haut niveau de scolarité, une fermeture engendrerait sans doute le départ de ces gens vers d'autres régions. Démographiquement, la Mauricie est considérée comme une région où la population est vieillissante et le départ de gens occupant des postes de haut niveau ne ferait qu'accentuer cette réalité et continuerait d'appauvrir la région. Également, plusieurs Universités québécoises bénéficient des installations de la centrale pour mener des études et développer des technologies.

Nous croyons fermement que le projet de réfection à la centrale de Gentilly-2 doit se réaliser. Le congédiement des 800 employés ainsi que ceux découlant des fournisseurs de la centrale serait une perte capitale pour le centre-ville de Trois-Rivières de même que pour la région de la Mauricie.

6. Avez-vous d'autres suggestions ?

Si le projet de réfection est accepté, nous souhaitons qu'Hydro-Québec embauche la main-d'œuvre nécessaire ici en Mauricie. Ce n'est qu'en l'absence de ces ressources que la société d'État fera affaires avec des entreprises de l'extérieur.